

GROUPE

ESPI

L' ÉCOLE SUPÉRIEURE DES
PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Dans le cadre de son développement à l'international, l'ESPI, l'école supérieure des professions immobilières, mise sur une implantation plus forte au Maroc, porte d'entrée privilégiée de l'Afrique. Après Casablanca, elle prévoit dans les prochaines années d'ouvrir de nouveaux Campus sur Marrakech, Tanger.

Fort de l'intérêt suscité par la première édition du Colloque Immobilier et Construction, l'école supérieure des professions immobilières, l'ESPI donne rendez-vous aux acteurs internationaux, professionnels, représentants des organisations gouvernementales, enseignants et étudiants, les 20 & 21 avril 2017 à Marrakech autour d'une thématique forte : Construction, Immobilier et

Aménagement durable .

« La prise en compte de l'environnement est un sujet capital pour l'avenir de l'humanité. Il ne doit donc pas être « idéologisé » mais l'analyse des problématiques qui en découlent doit être suivie dans le cadre de la définition d'une génératrice structurante d'action, planifiées concernées et empruntes de réalisme, exposant les problèmes, définissant après concertation la planification d'actions raisonnées et raisonnables. Il est donc impérativement nécessaire que ces rendez-vous « COP » 21,22... s'inscrivent comme des rendez-vous incontournables impliquant l'ensemble des acteurs responsables des pays concernés. », Explique le Président Christian-Louis Victor.

Le groupe ESPI a l'ambition d'aller de l'avant en proposant des formations adaptées aux futurs cadres, femmes et hommes qui deviendront les acteurs de demain. Le vaste chantier de l'efficacité énergétique des bâtiments ouvre la voie à la création de nombreux emplois et à la promotion de compétences et d'innovations à fortes plus-values.

L'innovation au service de l'immobilier durable marocain sera l'un des sujets majeurs de ces deux journées échanges.

La mise en relief de solutions qui ont porté leurs fruits comme « l'expérimentation française Energie Bas carbone », les dynamiques soulevées par l'utilisation des éco-matériaux, les effets de l'adoption en novembre 2015 au Maroc d'une Réglementation thermique dans le bâtiment. Le Cop 22 a fait la démonstration de l'engagement inébranlable du Maroc en faveur de l'environnement et du développement durable. Elle a ainsi posé les bases de la mise en œuvre des solutions permettant d'atteindre les objectifs acceptés en commun.

Source : Communiqué de presse

